



Saint-Barnabé

SAINT-BARNABÉ

Infos

Votre bulletin d'informations municipales

N° 578
MAI 2026



Ville ambassadrice
du don d'organes

Villes et Villages Fleuris
LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

SAINT-BARNABÉ

SAMEDI 6 JUIN 2026

COUSCOUS À EMPORTER

Avec fromage & dessert

De 17h00 à 20h00

Salle Pascal Legay

TARIF : 13 €

(conditionné en barquette)

Organisation : Société de Chasse Communale

7 JUIN 2026

Randonnées Pédestres :
Départ entre
8H & 10H (4 €)
12KM - 9KM - 7KM

INSCRIPTION SUR KLIKEGO

21 KM-9H30 (12€)
12 KM-10H00 (10€)
6 KM-10H30 (6€)

TRAIL DE LA MICHELINE
Saint Barnabé

NOS ASSOCIATIONS SOUTENUES :

illiwap
APPLICATION MAIRIE GRATUITE | N°1 DE VOTRE COMMUNICATION TERRITORIALE



02.96.26.74.66



mairie@saint-barnabe.bzh



www.saint-barnabe.fr



Commune de Saint-Barnabé



Le mot du Maire

Chers Barnabéennes et Barnabéens,

Commémoration du 8 Mai

J'invite la population à se joindre aux anciens combattants le 8 Mai. Cette commémoration de la Victoire remportée par les armées françaises et alliées en 1945 marquera en 2026 le 81^{ème} anniversaire de cet événement. Elle célèbre la liberté retrouvée par les femmes et les hommes qui n'ont pas cédé et honore le courage de tous ceux qui ont résisté.

Je fais appel aux jeunes générations accompagnées de leurs parents à ne pas hésiter à venir se recueillir et écouter le message du 8 Mai,

« un message de Paix »

Je vous invite ainsi que l'U.N.C. de Saint-Barnabé le **samedi 27 juin 2026 à 10h à la mairie** à la cérémonie de remise du drapeau aux enfants en devoir de mémoire, en présence de M. François DE KERÉVER, Préfet des Côtes d'Armor. Transmettre ces valeurs aux générations futures est un acte nécessaire pour assurer la continuité afin qu'elles ne s'effacent jamais et continuent à guider les choix de demain.

En Mai, fais ce qu'il te plaît...

Embellir notre commune, la rendre plus agréable, plus chaleureuse. C'est aussi l'une des missions que se donne la municipalité avec l'obtention de la 1^{ère} Fleur en 2025.

Le mois de mai nous donne un petit coup de pouce avec la mise en place des compositions florales que vous commencez à apercevoir.

Les personnes désirant participer au «concours communal des maisons fleuries» sont invitées à s'inscrire en Mairie, pour le 29 juin dernier délai.

Dimanche 7 Juin, Saint-Barnabé va vibrer avec les Foulées de la Micheline

Le Trail de La Micheline aura lieu le dimanche 7 Juin 2026 en matinée cette année. Ce seront les 30^{èmes} Foulées de La Micheline, rythmées par le trail, courses nature, mais aussi par des randonnées pédestres. Cet événement sportif est devenu un classique. Il est très attendu par de nombreux coureurs mais c'est aussi un moment de convivialité, d'échanges et de retrouvailles pour un bon nombre de Barnabéens d'ici et d'ailleurs.

Je voudrais souligner l'engagement de Mme Marie-Paule BUZULIER, Présidente du comité des fêtes, de son équipe et de tous les bénévoles (150) qui l'accompagnent.

Au nom du Conseil Municipal, je tiens à les féliciter pour leur investissement.

Nouveau

➤ Reprise du Bar / tabac/ presse et jeux, par Anne-Laure BADOUAL avec un changement de nom désormais il faudra l'appeler «**LE P'TIT SAINT**». Ouverture le 11 mai.

➤ Un nouveau garage a ouvert ses portes au sein de la zone du Larhon, « **BREIZH MECA NÉGOCE** », 5 rue des bleuets 22600 Saint-Barnabé.

➤ Un peintre décorateur vient de démarrer son activité, **Antoine RAULT**, peinture et décoration, 16 rue du Bocage.

Je tenais à leurs souhaiter la bienvenue et tous mes encouragements pour leurs installations.

Le Maire, Georges LE FRANC.

Vie Communale

ÉTAT CIVIL – AVRIL 2026

Naissance : Shun PERRELLE EVELETTE, 9, rue du Général de Gaulle, né le 11 Avril 2026 à Noyal-Pontivy (56).

Publication : PECLET Caroline
De &
Mariage : DUMONT Morgan
10, impasse des Pommiers

Ce mariage sera célébré le VENDREDI 15 MAI à Saint-Barnabé

Décès : Jean-Paul CUQ, 77 ans, décédé le 7 Avril 2026 à Saint-Barnabé, inhumé le 17 Avril à Saint-Barnabé.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE LA GUERRE 39/45 – Le 8 Mai

Programme de la cérémonie :

- 11h15 : Rassemblement des délégations d'Anciens Combattants avec leurs drapeaux devant la Mairie
- Suivi : D'une cérémonie avec dépôt de gerbes au monument aux morts, minute de silence et défilé au cimetière
- à l'issue : Vin d'honneur offert par la Municipalité servi à la Salle des Lilas.

Les enfants des écoles sont invités à se joindre au rassemblement pour devoir de mémoire.

TRANSPORTS SCOLAIRES 2025-2026 - CRÉATION DE POINT D'ARRÊT

En amont de la prochaine rentrée scolaire, les familles doivent déposer leur demande de création d'un point d'arrêt du bus scolaire **POUR le 31 MAI 2026 en Mairie**.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **MAI 2010** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

HORAIRE OUVERTURE MAIRIE

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2026 LA MAIRIE EST FERMÉE LE SAMEDI MATIN

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30

HORAIRE OUVERTURE AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

CAMPING-CAR ITINÉRANT D'ADALÉA

Vous rencontrez des difficultés liées au logement, à la santé, à votre situation financière, à l'addiction...

Une équipe mobile d'Adaléa (association de solidarité, de lutte contre l'exclusion et contre toutes les formes de violences), peut venir à votre rencontre en camping-car à Saint-Barnabé afin de vous orienter et vous accompagner dans vos premières démarches auprès des partenaires.

Renseignements à la mairie : 02.96.26.74.66

OPÉRATION ARGENT DE POCHE POUR LES VACANCES D'AVRIL

Pendant les 2 semaines de vacances, les jeunes inscrits à la mission argent de poche ont participé à divers travaux sur notre commune : nettoyage, entretien, ménage...

1^{ère} semaine du 13 au 17 Avril



Antoine, 15 ans

2^{ème} semaine du 20 au 24 Avril



Mewen, 15 ans, Esteban, 14 ans et Malone, 15 ans.

Forte demande des jeunes puisque l'âge est passé à 14 ans.

L'accompagnement nécessaire des agents a nécessité une liste d'attente pour les demandeurs.

MAISON A VENDRE

Maison 5 pièces, 150 M², 11, rue du Général de Gaulle à vendre 155 000 € (sans les honoraires)

Au rez-de-chaussée : une entrée desservant une cuisine, un séjour-salon, w.c.

A l'étage : un palier desservant deux chambres, une salle de bains avec un w.c. - Grenier

Attenant : un second bâtiment comprenant deux pièces et un grenier – préau, puits.

Terrain attenant : 1 000m² environ



CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2026

Les personnes désirant participer au «concours communal des maisons fleuries» sont invitées à s'inscrire en Mairie, **pour le 29 Juin dernier délai.**

Pour notre commune, 4 catégories vous sont proposées :

1 ^{ère} catégorie	Parcs et jardins de + de 1 000 m ²
2 ^{ème} catégorie	Jardins privés de – de 1 000 m ²
3 ^{ème} catégorie	Façade ou balcon fleuri
4 ^{ème} catégorie	Commerce et structure accueillant du public

Le formulaire d'inscription au concours est à retirer au secrétariat de la mairie.

La clôture des inscriptions est fixée au 29 Juin 2026.

CLASSE\$ 1 et « année 1950 »

Une soirée animée avec repas au prix de 32€ est organisée le **SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2026 à la Salle Sterenn.**

Si vous en faites partie et que vous souhaitez y participer, **venez-vous inscrire en Mairie avant le 15 Juin 2026.**

Nous comptons sur votre présence.

Animations vacances d'Avril

Après-midi jeux du jeudi 16 avril

Mise en place par la municipalité et organisée par la ludothèque « Au fil du jeu » de Loudéac Communauté, cette animation a permis aux enfants de découvrir de nouveaux jeux, tels que Yaxha, Pétals ou encore For a Crown.



Atelier numérique du jeudi 23 avril



Quatre jeunes de la commune ont eu l'opportunité de découvrir l'univers de la réalité virtuelle.

Cette animation organisée par le service numérique de Loudéac Communauté a permis une immersion dans des expériences innovantes grâce à l'utilisation d'un casque de réalité virtuelle.

Des activités ludiques et interactives ont été proposées aux jeunes parmi lesquelles : un jeu de puzzle stimulant la réflexion, une initiation au dessin en 3D ainsi qu'un jeu de rythme mettant en scène une batterie virtuelle.

Travaux

■ Travaux raccordement client BLOWATT, basé à Rohan (56), pour une installation d'injection biométhane dans le réseau de transport de gaz NaTran - Tracé d'environ 13,3 km impactant 3 communes ROHAN (56), ST-BARNABE (22), LOUDEAC (22) - Ouvrage : canalisation enterrée en Polyéthylène Haute Densité (PEHD) de diamètre 160 mm.

- S.18 : installation de la base vie sur site ETA Gautier
- S.19-23 : démarrage des travaux de forage et sondages ponctuels
 - o Réalisation des 7 forages depuis PKfinal (Loudéac) vers PK0 (Biowatt) à Forages sur SAINT-BARNABE et ROHAN à partir de S21
- S.23-S27 : Travaux de pose à la tranchée
 - o Début de travaux par PK0 (Biowatt) vers PKfinal (Loudéac)
 - o Impact ROHAN début juin puis SAINT-BARNABE puis LOUDEAC
- S.27-30 : Pose en méthode traditionnelle (pelle mécanique)

■ Rénovation de l'éclairage public : rue Jean Moulin, Impasse de la Forge, et rue Jules Ferry. Dans le cadre du programme fonds verts, l'Etat a souhaité orienter des financements pour accélérer la sobriété énergétique et la modernisation des infrastructures. Pour ce faire, 30 lanternes ont été installées (lanterne à leds fiables et durables plus respectueuses de l'environnement) ainsi que 25 mâts de 4 et 8 mètres.

COMMUNIQUÉS LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE

LOUDEAC
communauté

Loudéac, le 31 mars 2026

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE CAMPAGNE 2026

Service environnement
06 58 86 30 81

Dossier suivi par :
Liza LE CLOREC

l.leclorc@loudéac-communaute.bzh



Depuis 2017 Loudéac Communauté est engagée avec la FGDon 22 (Fédération Départementale de Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles) dans la lutte collective contre les frelons asiatiques. Le plan de lutte départemental permet l'élimination systématique des colonies de frelons asiatiques au fur et à mesure de leurs découvertes, évitant ainsi un trop grand nombre de frelons dans notre environnement à l'automne, époque où leurs nids sont à l'apogée. Ne pas détruire un nid colonisé en cours de saison représente un risque de recolonisation d'un territoire et accroît le risque d'un impact fort du frelon asiatique sur la biodiversité, l'apiculture et la santé / sécurité humaine.

Loudéac Communauté participe financièrement à hauteur de 50 % du montant d'intervention de destruction dans la limite de 150 € par opération du 1^{er} avril au 30 novembre. Le reste à payer est à présent à la charge des communes, suite à la validation de cette nouvelle modalité lors du Conseil communautaire du 3 mars 2026.

Pour être éligible à la participation financière il y a quelques modalités à respecter :

- Entreprise intervenante agréée FGDon (cf. liste des agréés en pièce jointe) ;
- Intervention sur nid de frelon asiatique **uniquement**. Les nids de frelons européens et les nids de guêpes ne font pas l'objet de participation financière ;
- Intervention ayant lieu pendant la campagne en cours - 1^{er} avril 2026 au 30 novembre 2026.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUI-H)

Communes d'Alinéuc, Caurel, La Chêze, Corlay, Gausson, Gomené, Guerlédan (communes déléguées de Mûr-de-Bretagne et de Saint-Guen), Grâce-Uzel, Le Haut-Corlay, Hémonstoir, Illifaut, Le Mené (communes déléguées de Saint-Gilles-du-Mené, Collinée, Le Gouray, Saint-Jacut-du-Mené, Langourla, Plessala et Saint-Gouëno), Laurenan, Loudéac, Loscouët-sur-Meu, Merdrignac (communes déléguées de Merdrignac et Saint-Launeuc), Mérillac, Merléac, La Motte, Plémet (communes déléguées de La Ferrière et de Plémet), Plouguenast-Langast (communes déléguées de Langast et de Plouguenast), Plumieux (communes déléguées de Le Cambout, Coëtlogon et Plumieux), Plussulien, La Prénessaye, Le Quillio, Saint-Barnabé, Saint-Caradec, Saint Etienne du Gué de l'Isle, Saint-Gilles-Vieux-Marché, Saint-Hervé, Saint Martin-des-Prés, Saint-Maudan, Saint-Mayeux, Saint-Thélo, Saint-Vran, Trémoré, Trévé et Uzel.

Par arrêté du Président de Loudéac communauté Bretagne Centre en date du 23/04/2026, il est ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification de droit commun n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUI-H).

L'enquête publique se déroulera pendant 34 jours, **du mercredi 3 juin à 9h00 au lundi 6 juillet inclus à 16h00.**

Le tribunal administratif de Rennes a nommé Madame BOSSE Christine, en qualité de commissaire enquêteur.

Les objectifs poursuivis par le projet de modification du PLUI-H sont les suivants : ajuster le règlement littéral pour tenir compte de sa mise en œuvre ; modifier le zonage en lien avec le phasage ; ajouter, modifier ou supprimer un secteur de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL) ; ajouter ou supprimer des bâtiments identifiés comme pouvant changer de destination ; ajouter, modifier ou supprimer une prescription graphique (emplacement réservé, marge de recul...) ; corriger des erreurs matérielles.

L'évaluation environnementale du document d'urbanisme a été mise à jour pour tenir compte des évolutions à apporter au PLUI-H. L'avis de l'autorité environnementale est consultable dans le dossier d'enquête publique.

Les pièces relatives à cette enquête seront déposées et pourront être consultées pendant toute la durée de l'enquête aux heures habituelles d'ouverture de Loudéac communauté Bretagne Centre (siège de l'enquête) et des mairies citées ci-dessous, ainsi que sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/7314/>.

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations écrites ou orales lors des permanences qu'elle tiendra dans les lieux d'enquête suivants :

LIEUX D'ENQUETE	ADRESSE	HORAIRES D'OUVERTURE	JOURS ET HORAIRES DES PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR
Loudéac communauté Bretagne Centre	4 et 6 Boulevard de la Gare 22600 LOUDEAC	Du lundi au jeudi : 8h30/12h, 13h30/17h30, Le vendredi : 8h30/12h, 13h30/16h30 Ouverture exceptionnelle le samedi 13 mai 2023 de 9h à 12h	Lundi 6 juillet 2026 de 14h à 16h
Merdrignac (mairie déléguée de Merdrignac)	28 Rue Philippe Lemerrier 22230 MERDRIGNAC	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30/12h30, 13h30/17h Mardi : 8h30/12h30 Samedi : 9h/12h	Mercredi 3 juin 2026 de 9h à 12h
Guerlédan (mairie déléguée de Mûr-de-Bretagne)	2 Rue Sainte-Suzanne, Mûr-de-Bretagne 22530 GUERLEDAN	Du lundi au vendredi : 9h/12h15, 13h45/17h	Jeudi 18 juin 2026 de 14h à 17h
Plouguenast-Langast (mairie déléguée de Plouguenast)	3 rue des Ecoles, Plouguenast 22150 PLOUGUENAST-LANGAST	Lundi, mercredi et vendredi : 9h/12h, 14h/17h Mardi, jeudi et samedi : 9h/12h	Mercredi 24 juin de 9h à 12h

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- **Par voie postale**, en adressant un courrier à l'attention de Madame la commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Loudéac communauté Bretagne Centre, 4/6 Boulevard de la Gare 22600 LOUDEAC
- **Par voie électronique**, en déposant une observation sur le registre dématérialisé mis à disposition à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/7314/> ou par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-7314@registre-dematerialise.fr
- **Par écrit**, dans les registres d'enquête mis à disposition du public dans chaque lieu d'enquête aux heures habituelles d'ouverture au public
- **Par écrit et par oral**, auprès de la commissaire enquêteur lors de sa permanence dans chacun des lieux d'enquête publique

Toutes les observations et propositions formulées par voie électronique, par courrier ou sur le registre papier seront intégrées au registre dématérialisé et donc visibles par tous. Les observations reçues par courrier ou sur le registre papier seront visibles au siège de l'enquête.

Les demandes d'informations complémentaires sur le projet devront être formulées auprès de Cécile LANDURE, directrice du pôle aménagement de Loudéac communauté Bretagne Centre, par mail urbanisme@loudeac-communaute.bzh, ou par téléphone au 02.96.66.14.62.

A la clôture de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêteur, dans les différentes communes désignées comme lieu d'enquête, au siège de Loudéac communauté Bretagne Centre, et à la préfecture des Côtes d'Armor, pendant un an. Ces documents seront également publiés sur le site internet <https://www.bretagnecentre.bzh/>.

Le conseil communautaire de Loudéac communauté Bretagne Centre se prononcera par délibération sur la modification de droit commun n°3 du PLUI-H ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des évolutions au projet de modification n°3 du PLUI-H en vue de son entrée en vigueur.

Il est porté à l'attention du public que le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) ne concerne pas l'ajout de terrains constructibles.



VIE SCOLAIRE

GROUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER

Permis internet et piétons

Le vendredi 3 avril, les gendarmes de Loudéac sont intervenus auprès de la classe des CE-CM pour faire passer les permis internet et piétons.

Les C.E. ont passé le permis piétons qui est un premier pas avant le SRAV (Savoir rouler à vélo). Les CM ont passé le permis internet. Le but de chaque permis est de montrer à l'enfant qu'il doit être vigilant partout dans son environnement.



Château de la Hunaudaye



Le vendredi 10 avril, les C.E.-C.M. sont allés visiter le château de la Hunaudaye. Cette visite a été faite avec l'école de Trévé afin de diminuer les coûts de transports.

Au programme : visite d'une partie du château, manipulation d'objets de chevalier (casque, épée, gants, bouclier, ...), pique-nique et initiation à l'archéologie. Les élèves ont bien apprécié ce changement de décor. Encore merci à nos accompagnatrices pour leur présence.

ÉCOLE JEANNE D'ARC

Rencontre de Secteur à Saint-Barnabé

À Saint-Barnabé, le vendredi 10 avril, a eu lieu la rencontre de secteur des écoles de La Chèze, Plémet, Plumieux et Saint-Barnabé en partenariat avec l'Ugsl des Côtes-d'Armor.

Près de 400 personnes, 340 élèves de la P.S. aux C.M.2 et 60 accompagnateurs, se sont réunis pour cette fête du sport à l'école.

Le matin, à la salle Sterenn, les élèves ont également participé à des ateliers de bricolage, chants, danses et célébration.

Sur le thème des jeux de poursuite et du Livre de jeunesse « Le Gros Goûter », de nombreuses activités et jeux dynamiques ont permis de mettre en avant l'entraide et la coopération. Les élèves se sont retrouvés dans l'enceinte de l'école et sur le complexe sportif de Saint-Barnabé. Cette rencontre a montré l'envie des écoles à promouvoir le sport. Rendez-vous l'année prochaine sur le site de Plumieux !



PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 6 MAI 2026 A 19H30

DÉPARTEMENT COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC
COMMUNE SAINT-BARNABÉ

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de votants : 15

Date de convocation : 30 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 6 mai à 19 Heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé à la Salle de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Georges LE FRANC (MAIRE).

Présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Fanny PHILIPPE - M. Michel JOUAN - Mme Véronique LE GALLO - M. Daniel HAMON (Adjoints) - Mme Marie-Paule BUZULIER - MM. Patrick DONNIO – Samuel BRIAND - Mme Lyne MILBÉO - M. Alain LE FORESTIER - Mme Christelle BLANCHARD - M. Jean-Yves HILLION - Mme Astrid THIERRY - M. Vincent LEPAGE (Conseillers Municipaux).

Absente :

Mme Charlène RIBEIRO donnant pouvoir à M. Michel JOUAN

Ouverture de la séance à 19 heures 35

Secrétaire de séance : Mme Fanny PHILLIPPE

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du PV de la réunion du jeudi 26 mars 2026
- 2 - Règlement intérieur du Conseil Municipal
- 3 - Loudéac communauté : désignation des membres des commissions communautaires
- 4 - Commission Communale des Impôts directs (CCID) : désignation des membres
- 5 - Programme voirie 206 : attribution du marché
- 6 - Acquisition d'un robot de tonte pour les terrains de football
- 7 - Réaménagement du hall de la Mairie/Bibliothèque : lancement de la consultation d'un Maître d'œuvre
- 8 – U.N.C. : demande de subvention pour l'acquisition d'un drapeau jeune
- 9 - Désignation d'un correspondant défense
- 10 - Questions diverses
- 11 - Informations diverses

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 MARS 2026

Chaque conseiller municipal a reçu un compte rendu de la séance du jeudi 26 mars 2026. Le Maire propose au Conseil Municipal de l'approuver. Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte rendu de la séance du jeudi 26 mars 2026.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

2 - RÉGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

La loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République a prévu l'obligation pour les conseils municipaux des communes de plus de 3500 habitants de se doter d'un règlement intérieur qui doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation.

Dans les communes de moins de 3500 habitants, c'est au conseil municipal qu'il appartient d'apprécier librement l'opportunité d'établir un tel règlement.

Le Conseil Municipal adopte le règlement intérieur qui fixe les règles propres de fonctionnement interne, dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

3 - LOUDÉAC COMMUNAUTÉ : DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Dans le cadre du conseil communautaire du 3 avril 2026, les commissions ont été fixées. Pour chaque commission, les membres désignés sont fixés selon les règles suivantes : communes de plus de 1000 habitants : 2 titulaires. Le Conseil Municipal désigne les membres suivants à participer aux commissions communautaires :

Loudéac communauté - Désignation des membres des commissions communautaires	TITULAIRES	
Commission Développement économique et emploi	Michel JOUAN	Charlène RIBEIRO
Commission Action sociale, santé et solidarités	Fanny PHILIPPE	Véronique LE GALLO
Commission Agriculture, environnement et transition énergétique et écologique	Samuel BRIAND	Patrick DONNIO
Commission Finances et ressources	Georges LE FRANC	Christelle BLANCHARD
Commission Culture et vie associative	Véronique LE GALLO	Vincent LEPAGE
Commission Eau, assainissement et gestion de la ressource	Georges LE FRANC	Michel JOUAN
Commission Habitat, urbanisme et aménagement du territoire	Daniel HAMON	Jean Yves HILLION
Commission Sports, loisirs et équipements sportifs	Alain LE FORESTIER	Marie Paule BUZULIER
Commission Communication, attractivité et promotion du territoire	Georges LE FRANC	Vincent LEPAGE
Commission Tourisme et développement touristique	Astrid THIERRY	Alain LE FORESTIER
Gestion, prévention et valorisation des déchets	Jean Yves HILLION	Michel JOUAN

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

4 - COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (C.C.I.D.) : DÉSIGNATION DES MEMBRES

Par courrier du 30/03/2026, la DDFP nous informe qu'une Commission Communale des Impôts Directs doit être instituée dans chaque commune. Elle a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale. Cette commission est composée de :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le Directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Pour les communes de moins de 2 000 habitants, 24 propositions de personnes sont attendues.

Le Conseil Municipal décide de proposer la liste de contribuables suivante, en nombre double :

Propositions Titulaires	Propositions Suppléants
1- JOUAN Michel – 5, rue des Peupliers	BRIAND Jean-Claude – 7 Coëtmour
2- HAMON Daniel – 7, rue Pierre Rouxel	RUELLAND Noëlla – rue des Mésanges
3- HILLION Jean-Yves-Yves – 5, rue Verlaine	LE GAY Anita – 7, rue P. et M. Curie
4- GICQUEL Chantal – 1, Le Paradis	PAMPANAY Jean-Yves – 26, rue Verlaine
5- GALLAIS Arlette – 25, Magouéry	PHILIPPE Fanny – 7, impasse du Piry
6- GUERNIC Alain – 23, impasse de la ruelle-Blanlin	BLANCHARD Christelle – 9, Bocaudrain
7- BUZULIER Marie-Paule – 5 bis, rue P. et M. Curie	LE PAGE Vincent – 1 bis, rue des Lilas
8- LE FORESTIER Alain – 14, rue Verlaine	MILBEO Lyne – 21, Le Relay
9- DONNIO Patrick – 1, Magouët	THIERRY Astrid – rue Rimbaud
10- BRIAND Samuel – 2, Coëtmour	RIBEIRO Charlene – 39, impasse du Puits- Blanlin
11- POULAIN Daniel – 7, rue Jean Jaurès	KERVADEC Patrick – 26, imp. des Chênes - Blanlin
12- BINET François – 2, l'Estuer	LE GALLO Véronique – 4, impasse J. Prévert

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

5 - PROGRAMME VOIRIE 2026 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le programme de voirie retenu pour l'année 2026 est le suivant :

- Chantier n°1 : Voie Communale n°12 de "La Ville Calaire/Le Bas de Lande" – 1ère SECTION (1 850 m).
- Chantier n°2 : Voie Communale n°21 de "Trohelleuc" (110 m).
- Chantier n°3 : Voie Communale n°12 de "La Ville Calaire/Le Bas de Lande" – 2ème SECTION (200 m).

Dossier mis en ligne sur le profil acheteur de la commune sur le site : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>
Ouverture des plis le Mercredi 22 avril 2026 en Mairie.

Cinq (5) entreprises ont déposé une offre, dans le délai imparti.

- 1- SAS EIFFAGE ROUTE IDF/CENTRE OUEST – ZI de Kergoustard – Rue Joseph Quilliou – BP 92 – 56303 PONTIVY CEDEX.
- 2-- PIGEON BRETAGNE SUD SAS – 7 rue Georges Charpak - ZAC du Parco – 56700 HENNEBONT.
- 3- EUROVIA BRETAGNE – La Côte Boto – BP 39 – 22440 PLOUFRAGAN.
- 4- SPTP SAS – La Saudraie - 9 rue de Merlet – BP10 - 22440 PLOUFRAGAN.
- 5- COLAS FRANCE – Centre de Loudéac – 101 ZA Les Parpareux – 22600 LOUDÉAC.

COMMISSION D'EXAMEN DES OFFRES : le Vendredi 24 avril 2026

L'analyse des offres a été effectuée par l'assistant à maîtrise d'ouvrage du pouvoir adjudicateur, l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor (ADAC 22).

Les critères d'attribution des offres, inscrites dans l'avis d'appel public à la concurrence et dans le règlement de la consultation, étaient définies et pondérées comme suit :

prix des prestations : 70 %- /- valeur technique : 30 %

Les membres de la commission d'examen des offres ont proposé à Monsieur le Maire de la Commune de SAINT-BARNABÉ de valider l'offre de la Société COLAS FRANCE – Centre de Loudéac – 101 ZA Les Parpareux – 22600 LOUDÉAC pour un montant total de 79 753,00€ HT, soit 95 703,60 € TTC.

Le Conseil Municipal approuve le programme de travaux mentionné ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise COLAS pour un montant de 95 703,60 € TTC.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

6 - ACQUISITION D'UN ROBOT DE TONTE POUR LES TERRAINS DE FOOTBALL

La commune souhaite équiper les services techniques de robots de tonte pour les 2 terrains de football (14 000 m²). Dans un premier temps, il a été convenu d'acheter 1 robot afin de juger l'efficacité de celui-ci, pour ensuite acheter le 2ème équipement. Le conseil valide le devis Bretagne Motoculture pour l'acquisition d'un robot d'un montant de 7 844,71 € TTC.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

7 - RÉAMÉNAGEMENT DU HALL DE LA MAIRIE/BIBLIOTHÈQUE : LANCEMENT DE LA CONSULTATION D'UN MAÎTRE D'ŒUVRE

Le Conseil Municipal valide le devis de l'A.D.A.C. à hauteur de 1 500 € HT pour la définition du programme et la consultation d'un Maître d'œuvre relatif au réaménagement du hall de la mairie/bibliothèque.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

8 - U.N.C. : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION D'UN DRAPEAU JEUNE

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention à hauteur de 200 € pour le financement d'un drapeau jeune (prix d'achat : 592,52 € TTC).

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 2
-----------	------------	----------------

9 - DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

Le correspondant défense, désigné par le maire, est le relais local des questions de défense, de mémoire et de citoyenneté. Il contribue à entretenir le lien entre la Nation et les Armées, à transmettre la mémoire des conflits et à sensibiliser les jeunes aux valeurs républicaines. Le conseil propose de nommer M. Michel JOUAN en tant que correspondant défense.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

10 - QUESTIONS DIVERSES

Néant.

11 - INFORMATIONS DIVERSES

- Décisions du maire prises dans le cadre de sa délégation

Date	Tiers	Description	Montant TTC
27/04/2026	INDUSTRIPACK	Produit entretien salles	227,23 €
17/04/2026	DECOGRAPH	Panneau aire de jeux	134,40 €
16/04/2026	RESTENVIE	2 défibrillateurs Contrat maintenance	3 964,40 € 588,00 €
16/04/2026	JVS MAIRISTEM	Création 2 adresses mails	264,00 €
14/04/2026	DECOGRAPH	Carte Voie Communales St Barnabé	156,00 €
14/04/2026	SARL LAUNAY	Voiles ombres école Mathurin Boscher	3 607,20 €
10/04/2026	SOCOMODIA CITROEN	Réparation camion Citroën	4 077,65 €
02/04/2026	BIG MAT	Panneau salle sterenn-placard vaisselle	160,19 €
01/04/2026	GARAGE RENAULT	Réparation camion ouvrant AR	516,77 €
27/03/2026	MANUTAN	20 chaises enfants/2 cantines + 1 coffre registre sécurité	3 789,72 €
27/03/2026	BODET	Remplacement moteur cloche N°2	1 638,00 €
27/03/2026	OUEST AUTOMATISATION	Fourniture et pose interphone école M.B	4 616,34 €
27/03/2026	PROFIL+LOUDEAC	Pneus Citroën Jumpy	314,88 €
27/03/2026	CLH	Sablage 2 terrains football	1 896,00 €
26/03/2026	ACPS	Thermostat friteuse	342,00 €
	NOTAIRE PINCEMIN	Droit de préemption- AD N°96	Ne préempte pas

- Renouvellement des Commissions de Contrôle des Listes Electorales (CCLE)

La composition des commissions de contrôle des listes électorales à l'issue du renouvellement général de mars 2026 a été modifiée par la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion sociale et la parité.

• Depuis l'harmonisation des modes de scrutin dans les communes de plus ou moins de 1 000 habitants, la composition de la commission de contrôle des listes électorales dépend du nombre de listes élues en présence au sein du conseil municipal. Par ailleurs, la durée du mandat des membres de la CCLE est désormais de 6 ans au lieu de 3.

Missions de la commission de contrôle :

La commission :

- s'assure de la régularité de la liste électorale en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion
- statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

Réunions de la commission

La commission de contrôle se réunit :

- soit sur saisine d'un électeur dans le cas d'un recours contre une décision de refus d'inscription ou de radiation prise par le maire
 - soit entre le 24ème et le 21ème jour avant le scrutin
- et, en tout état de cause, au moins une fois par an.

Composition de la CCLE dans les communes comptant 1 seule liste en présence au conseil municipal

-1 conseiller municipal de la commune-1 titulaire : Patrick DONNIO et 1 suppléant : Marie Paule BUZULIER

-1 délégué de l'administration désigné par le Préfet-1 titulaire : Daniel POULAIN et 1 suppléant : Chantal GICQUEL

-1 délégué désigné par le Président du tribunal judiciaire-1 titulaire : Maryline LOORIUS et 1 suppléant : Christian HAYS

- **Création d'un comité revitalisation du centre bourg**
- **Vente du logement de l'école, 11 rue du Général De Gaulle : prix = 155 000 € (hors frais)**
- **Loudéac Communauté : l'enquête publique pour la modification n°3 du PLUI** aura lieu du 3 juin au 6 juillet 2026. Les objectifs poursuivis par le projet de modification du PLUI-H sont les suivants : ajuster le règlement littéral pour tenir compte de sa mise en œuvre ; modifier le zonage en lien avec le phasage ; ajouter, modifier ou supprimer un secteur de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL) ; ajouter ou supprimer des bâtiments identifiés comme pouvant changer de destination ; ajouter, modifier ou supprimer une prescription graphique (emplacement réservé, marge de recul...) ; corriger des erreurs matérielles.
- **Campagne 2026 de lutte collective contre le Frelon asiatique :**
Campagne 2026 : du 1er avril au 30 novembre. Loudéac Communauté participe financièrement à hauteur de 50% du montant d'intervention de destruction dans la limite de 150 € par opération. Le reste à payer est à la charge des communes.
Pour être éligible à la participation financière :
-Entreprise intervenante agréée FGDON
-Intervention sur nid de frelon asiatique uniquement
-Intervention pendant la campagne en cours – 1er avril 2026 au 30 novembre 2026.

Agenda :

8/05/2026	11h15	Rassemblement des délégations d'Anciens Combattants avec leurs drapeaux devant la Mairie
12/05/2026	10h00	Rénovation de la salle omnisports : réunion de lancement de la phase préparatoire de chantier
30/05/2026	9h00	Réunion équipe A.L.S.H.
03/06/2026	19h30	Conseil Municipal
06/06/2026	9h00	Visite des bâtiments communaux
11/06/2026	19h00	Réunion associations : planning 2027

VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

CYTOPATHIE A VIE

Les membres de l'association Cytopathie à Vie remercient toutes les personnes qui ont participé à notre repas à emporter du samedi 21 mars.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons vendu 400 repas.

Votre générosité, votre soutien et votre participation ont été essentiels. Grâce à vous nous avançons petit à petit dans notre projet de financer notre future voiture aménagée.

Merci du fond du cœur de votre soutien !

UN SAINT-BARNABÉ PARMIS LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE

Vendredi 17 avril 2026, les membres de l'association Un Saint-Barnabé parmi les Saint-Médard de France se sont réunis Salle des Lilas afin d'élire le nouveau bureau.

Président d'honneur : Ange CADORET

Président : Daniel POULAIN

Vice-Présidente : Véronique LE GALLO

Secrétaire : Jacqueline BEUREL

Secrétaire Adjoint : François BINET

Trésorière : Anita VIDELOT

Trésorière adjointe : Arlette GALLAIS



Mme Christelle BLANCHARD, nouvelle conseillère municipale intègre l'association.

Une réunion est prévue le **vendredi 22 mai à 18h30 Salle des Lilas** pour préparer le rassemblement des 19, 20 et 21 juin 2026 à Saint-Médard de Mussidan en Dordogne

LECTURE POUR TOUS

Voici d'autres titres des nouveautés achetées par la bibliothèque :

« Les belles promesses » de Pierre LEMAITRE

« La locataire » de Frieda MCFADDEN

« Tel père, telles filles » de Danielle STEEL

« Le crime du paradis » de Guillaume MUSSO

« La fin du monde » de Boualem SANSAL

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour aider l'équipe actuelle. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez me contacter au 06.65.45.73.05 (Jacqueline).

La plupart des bénévoles participera à la rencontre intergénérationnelle avec les enfants des 2 écoles le 11 et le 12 mai.

Horaires d'ouverture

Le mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 17h30 même pendant les « petites » vacances scolaires.

le vendredi de 16h30 à 17h30

le samedi de 10h à 12h.

Tél. : 02.96.26.73.29



COMITÉ DES FÊTES DU BOURG

Samedi 4 avril 2026 a eu lieu l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes à la salle Sterenn.

Les différentes manifestations : Les Foulées de la Micheline, le concours de palets, la rando semi-nocturne, la soirée cabaret ont connu un beau succès et seront reconduites.

Le bilan moral et le bilan financier ont été approuvés.



Un chèque de 350€ a été remis aux associations Contr'atax (absent lors de l'AG) et Cytopathie à vie.

L'Assemblée Générale a été suivie d'un repas offert aux bénévoles à la salle Sterenn, préparé par le restaurant Le Gwenestan.



Élection du bureau du 10 Avril

Le bureau du Comité des Fêtes et les membres se sont réunis le vendredi 10 avril 2026 salle des Lilas afin de procéder à l'élection du nouveau bureau.

Président d'Honneur : Ange CADORET

Présidente : Marie-Paule BUZULIER

Secrétaire : Maryse AUFFRET

Trésorier : Maxime TUAL

Vice-Présidents : Régis RAULT & Noam PHILIPPE

Secrétaire-Adjointe : Chantal GICQUEL

Trésorier-Adjoint : Bruno JAN



Deux journées débroussaillage ont été organisées les samedis 10 avril et 18 avril 2026. Remerciements aux bénévoles.

Dimanche 17 mai

Reconnaissance des circuits du trail de la Micheline

Départ 9h au parking de la salle omnisports

12km et 21 km pour le trail - 10 km pour la rando

C'est ouvert à tous coureurs, marcheurs, départs groupés. Un pot vous attendra à l'arrivée.

Pour prendre date



REPAS (le midi)

sous chapiteau au terrain des sports (parking)

13€ - Adulte

Côte – Saucisse – Frites

Fromage

Yaourt Keronan

6€ - Enfant

Saucisse – Frites - Yaourt Keronan

***Cartes en vente à la boulangerie, au bar tabac
et auprès des bénévoles***

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

Programme Mai 2026

Jeudi 7 Mai : Détente

Lundi 11 Mai : Journée intergénérationnelle

Mardi 12 Mai : Journée intergénérationnelle

Jeudi 21 Mai : Repas Galettes

FOYER DES JEUNES

Après la mise en sommeil de l'association, la municipalité et l'ancien bureau sont toujours à la recherche d'une nouvelle équipe pour reprendre la main.

Vous avez entre 14 et 20 ans ? N'hésitez pas à vous renseigner en mairie !

La municipalité et l'ancien bureau seront à vos côtés pour vous accompagner dans l'organisation et le développement de l'association. Contact : Mairie de Saint-Barnabé au 02 96 26 74 66

VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo peuvent rejoindre le groupe le dimanche matin. Les sorties s'effectuent tous les dimanches à 8h30, départ sur le parking de la Salle Sterenn.



A.S.S.B. FOOT

Résultats Avril

A.S.S.B. : 5 – La Chapelle Heuve FC : 1

A.S.S.B. : 5 - Illifaut : 0

E.S.A.P. (Plumieux) : 1 – A.S.S.B. : 4



Programme Mai

Dimanche 3 Mai : A.S.S.B. / Langueux les grèves à 15h coupe D3/D4, 1/4 de finale

Dimanche 10 Mai : A.S.S.B. / Merdrignac 3 à 14h30

Dimanche 24 Mai : Lanrelas 3 / ASSB 13h30

Dimanche 31 Mai : A.S.S.B. / US Plumaugat 15h30, dernier match du championnat.

FUTSAL

Cette première édition de la fête du muguet organisée par le Futsal Club Barnabéen a permis de rassembler petits et grands dans une ambiance chaleureuse et festive.

Dès le matin, les stands se sont installés au cœur du bourg proposant brins de muguet, viennoiseries et boissons chaudes tout ceci en musique grâce à une scène ouverte qui a laissé place aux musiciens, chanteurs et à de jeunes humoristes.



L'Assemblée Générale du club aura lieu le samedi 13 juin 2026 à 11h30 au stade Pierre-Rouxel et sera précédée d'une porte ouverte de 10h à 11h à destination des enfants de 3 à 13 ans.

« Si votre enfant à entre 3 et 13 ans n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour essayer ! »

Annonces commerciales

Nouveau



Antoine Rault
PEINTURE & DÉCORATION

Peinture
Décoration
Revêtement muraux
Ravalement
Sol

Devis gratuit
Tel: 06 32 22 92 31 - St Barnabé



LE P'TIT SAINT **4, rue Pierre Mendès France**

Nous sommes heureux de vous annoncer
l'ouverture de votre bar le

LUNDI 11 MAI 2026

Horaires d'ouverture :

Lundi au Jeudi : 7h - 20h00

Vendredi : 7h00 - 00h00

Samedi : 8h30 – 22h00

Dimanche : 8h30 – 21h00

Le P'tit Saint, bar tabac, espère vous voir très vite, cela nous permettra de faire connaissance autour d'un café ou d'un verre.

Anne-Laure BADOUAL

Adresse : 4, rue Pierre Mendès France - 22600 Saint-Barnabé

☎ 06.68.57.34.27



**BREIZH
MECA
NEGOCE**

Lundi : 8h30 - 12h00 / 14h00-18h00
 Mardi au Vendredi : 8h00 -12h00 / 14h00-18h00
 Samedi : sur RDV

MÉCANIQUE - NÉGOCE - IMPORT/EXPORT
 BTP - Poids lourds - Agricoles - Véhicules légers
 Commerce non spécialisé...

Réparation et entretien de tous véhicules toutes marques et engins de chantiers
 Vente de véhicule d'occasion

Adresse : 5 Rue des Bleuets, Zone Larhon - 22600 Saint-Barnabé
 ☎ 02 57 57 80 02

JE M'EN FOUS
 atelier de céramique



stages de céramique
 chambres d'hotes
 louez notre lieu

 ATELIERJEMENFOUS
 BRAM_DEJAEGER

CONTACT
 Bram De Jaeger
 Stéphanie Nosek

TÉLÉPHONE
 +33632447720
 +32485005859

DATES & INFOS
 www.atelierjemenfous.be

EMAIL
 info@atelierjemenfous.be

7, La Ville Guéno
22600 SAINT-BARNABÉ

LE GWENĚSTAN
 Traiteur-Événementiel

 4 rue du centre à Saint-Barnabé 22600
 02.96.67.15.83 ou 06.95.55.27.51

 Le GwenĚstan Traiteur-Événementiel en Bretagne
 le_gwenestan_traiteur_bretagne



Agenda

08/05/2026	Commémoration du 8 Mai
03/06/2026	Conseil Municipal – 19h30 – Mairie
07/06/2026	Trail de La Micheline

Membres de la commission Info :

Mme Véronique LE GALLO (Adjointe) - M. Georges LE FRANC (Maire) – Mmes Astrid THIERRY – Christelle BLANCHARD – M. Vincent LEPAGE (Conseillers Municipaux).

Pliage :

Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO – Carole LE FRANC - MM. Guy MACÉ (membres).

★ Certaines photos ont pour source Ouest-France et Le Télégramme